

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la
Propriété Intellectuelle
Bureau international



(43) Date de la publication internationale
27 décembre 2013 (27.12.2013)

WIPO | PCT

(10) Numéro de publication internationale
WO 2013/190374 A4

- (51) Classification internationale des brevets :
B04B 7/16 (2006.01)
- (21) Numéro de la demande internationale :
PCT/IB2013/001320
- (22) Date de dépôt international :
24 juin 2013 (24.06.2013)
- (25) Langue de dépôt : français
- (26) Langue de publication : français
- (30) Données relatives à la priorité :
12/01770 22 juin 2012 (22.06.2012) FR
- (71) Déposant : EUROSLOT KDSS FRANCE [FR/FR];
Usine Relais des Priédons Sud, F-86140 Scorbe-Clairvaux (FR).
- (72) Inventeur : NADERI, Abdol Hossein; 26 route de
Nouaillé, F-86000 Poitiers (FR).
- (74) Mandataire : THIBON, Norbert; Cabinet Thibon-Lit-
taye, BP 19, F-78164 Marly Le Roi Cedex (FR).
- (81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre
de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM,
AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BN, BR, BW, BY,
BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM,
DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT,

HN, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KN, KP, KR,
KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME,
MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ,
OM, PA, PE, PG, PH, PL, PT, QA, RO, RS, RU, RW, SC,
SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN,
TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre
de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH,
GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, RW, SD, SL, SZ, TZ,
UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, RU, TJ,
TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK,
EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV,
MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, SM,
TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW,
KM, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Déclarations en vertu de la règle 4.17 :

— relative à la qualité d'inventeur (règle 4.17.iv)

Publiée :

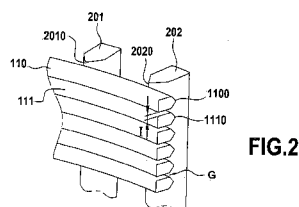
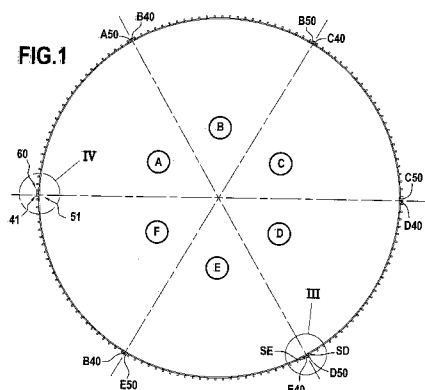
- avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))
— avec revendications modifiées (art. 19.1))

Date de publication des revendications modifiées :

27 mars 2014

(54) Title : FILTERING SCREEN FOR CENTRIFUGE BASKET

(54) Titre : TAMIS DE FILTRATION POUR PANIER DE CENTRIFUGATION



(57) Abstract : The invention relates to a filtering screen of a centrifuge basket including a plurality of filtering elements (A, B, C, D, E, F) distributed across sectors of the basket, which each consist of wires (110, 111) attached transversely to bars (201, 202) arranged longitudinally relative to the axis of rotation of the basket, said transverse wires being spaced apart according to an interval for retaining particles to be retained in the screen, said elements being assembled edge-to-edge by loose assembly.

(57) Abrégé : L'invention concerne un tamis de filtration d'un panier de centrifugation comprenant une pluralité d'éléments filtrants (A, B, C, D, E, F) répartis en secteurs du panier, qui se composent chacun de fils (110, 111) fixés transversalement à des barres (201, 202) disposées longitudinalement par rapport à l'axe de rotation du panier, lesdits fils transversaux étant espacés selon un intervalle de rétention de particules à retenir dans le tamis, lesdits éléments étant assemblés bord à bord par un assemblage lâche.



WO 2013/190374 A4

REVENDEICATIONS MODIFIÉES

reçues par le Bureau international le 28 Janvier 2014 (28.01.2014).

1. Tamis de filtration d'un panier de centrifugation, comprenant une pluralité d'éléments filtrants assemblés par assemblage lâche autour de l'axe de rotation du panier, caractérisé en ce que chaque élément filtrant (A, B, C, D, E, F) se compose de barres rigides (201), disposées longitudinalement par rapport à l'axe de rotation du panier, et de fils (110) disposés du côté interne du tamis, parallèles entre eux et espacés les uns des autres selon un intervalle de rétention de particules à retenir à l'intérieur dudit tamis, lesdits fils étant supportés ponctuellement transversalement par lesdites barres et de manière à ce que les barres extrêmes soient en retrait des extrémités des fils transversaux, et en ce que les éléments filtrants sont assemblés en reliant deux éléments adjacents par des pièces de jonction disposées suivant les bords longitudinaux desdits éléments par fixation aux sections terminales desdits fils transversaux en débord des barres extrêmes d'un élément, lesdites pièces s'emboîtant les unes dans les autres avec un jeu (J) suivant la circonférence du tamis et d'au plus égal à l'intervalle de rétention de particules à retenir à l'intérieur dudit tamis.

2. Tamis selon la revendication précédente, caractérisé par le fait que les éléments filtrants sont assemblés par un assemblage lâche démontable, en particulier par des pièces de jonction à emboîtements démontables.

3. Tamis selon la revendication 2, caractérisé par le fait que les pièces de jonction entre éléments filtrants s'emboîtent par clippage.

4. Tamis selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que lesdits fils transversaux (110) sont à section en V et sont soudés par la pointe du V de leur section (1100) sur les barres de sorte que la base plate de la section opposée à la pointe soudée desdits fils soit du côté interne du tamis.

5. Tamis selon la revendication précédente, caractérisé en ce que lesdites barres sont à section en V, la base de la section desdites barres opposée à la pointe du V étant dirigée vers l'extérieur dudit tamis, les fils transversaux étant soudés par la pointe du V de leur section (1100) sur la pointe du V de la section (2010) desdites barres.

6. Tamis selon l'une des revendications 1 à 5, caractérisé par le fait que chaque élément filtrant intermédiaire entre le premier élément filtrant et le dernier élément filtrant suivant l'ordre d'assemblage desdits éléments pour réaliser le tamis, comporte en chacun de ses bords longitudinaux, une pièce de jonction mâle (40) et une pièce de jonction femelle (50) permettant la jonction à un autre élément adjacent par emboîtement d'une pièce mâle dans une pièce femelle, et en ce qu'entre le premier et le dernier des éléments filtrants selon l'ordre d'assemblage des éléments pour réaliser le tamis, les pièces de jonction se composent de trois pièces, deux des pièces étant fixées au bord longitudinal respectif de leur élément filtrant et d'une pièce centrale qui est fixée à l'une desdites deux pièces et qui s'emboîte avec l'autre desdites deux pièces.

7. Tamis selon l'une des revendications 1 à 6, caractérisé en ce qu'entre le premier et le dernier des éléments filtrants selon l'ordre d'assemblage des éléments pour réaliser le tamis, les pièces de jonction sont formées par une pièce formant un plat (60) qui est fixée suivant le bord longitudinal de l'un des éléments et qui présente un usinage d'une épaisseur permettant de recevoir une pièce mâle (41) centrale venant s'emboîter dans une pièce femelle (51) fixée suivant le bord longitudinal adjacent de l'autre élément.

8. Tamis selon l'une des revendications 1 à 7, caractérisé en ce que lesdites pièces de jonction entre éléments s'étendent et s'enclenchent les unes dans les autres sur toute la hauteur desdits éléments.

9. Panier rotatif de centrifugation comportant un tamis interne de filtration à l'intérieur d'un support perforé de section circulaire autour d'un axe de rotation de l'ensemble, pour lequel ledit tamis est constitué d'une pluralité d'éléments filtrants (A, B, C, D, E, F), assemblés bord à bord autour dudit axe de rotation en secteurs adjacents dans lequel chacun desdits éléments est fait d'une multitude de fils transversaux souples (110) qui sont distants les uns des autres d'un intervalle de rétention de particules à retenir à l'intérieur dudit ensemble sélectivement d'une phase liquide à évacuer à travers ledit support perforé et qui sont fixés ponctuellement sur des barres rigides (201) disposées du côté externe du tamis à l'intérieur du support perforé (P) et longitudinalement par rapport à l'axe de rotation dudit panier, et pour lequel le montage du tamis dans le support perforé est réalisé avec assemblage lâche des éléments entre eux de telle manière que le côté externe du tamis soit libre en fonctionnement de venir en appui sur la paroi interne du support perforé.

10. Panier rotatif selon la revendication précédente, pour lequel les éléments filtrants sont assemblés par l'intermédiaire de pièces de jonction à emboîtement avec jeu, disposées en section terminale des fils transversaux le long d'un bord longitudinal d'un élément filtrant.

11. Panier rotatif de centrifugation selon l'une des revendications 9 ou 10, pour lequel lesdits éléments filtrants sont assemblés bord à bord autour de l'axe de rotation du panier en secteurs adjacents, selon un assemblage lâche démontable.

12. Panier rotatif de centrifugation selon l'une des revendications 9 à 11, caractérisé en ce que le tamis de filtration est tel que défini aux revendications 1 à 8.

13. Panier de centrifugation selon l'une des revendications 9 à 12, caractérisé en ce qu'il comprend un anneau de montage supérieur (80) qui retient le tamis à l'intérieur du panier, fixé en la partie supérieure du support perforé, ledit anneau ayant une forme adaptée à recouvrir les bords supérieurs des éléments filtrants, de

préférence sur une hauteur des trois premières rangées des fils transversaux supérieurs.

14. Panier de centrifugation selon l'une des revendications 9 à 13, caractérisé en ce qu'il comprend un anneau de montage inférieur (70) disposé en la base du tamis, et dont le bord supérieur chevauche la base des éléments filtrants, de préférence sur la hauteur des trois dernières rangées de fils transversaux inférieurs, ledit anneau venant se fixer au fond du support perforé.

15. Panier de centrifugation selon l'une des revendications 9 à 14, caractérisé en ce qu'il est de forme tronconique.